

**n° 9 - 2025**  
**Semaine du**  
**16 au 23 mars**

LA JOIE SE PARTAGE



**PAROISSE DE L'INTRA-MUROS D'AVIGNON**  
**& DE L'ÎLE DE LA BARTHELASSE**  
**St-Agricol - St-Didier - St-Pierre**  
**St-Symphorien (Les Carmes) - St-Joseph**  
**CATHÉDRALE - BASILIQUE N.-D. DES DOMS**

**La pénitence prépare...**

La pénitence n'est pas un simple regret, ni seulement l'expression, même très sincère, du regret. Elle est *l'acte intérieur par lequel le pénitent prépare son cœur à recevoir la grâce du pardon.* Je vous propose une parabole, que j'ai souvent raconté aux enfants.

Il n'a pas plu depuis longtemps et le sol s'est durci. Du coup lorsque, soudain, il pleut, l'eau ruisselle en surface, elle ne pénètre pas le sol. C'est pourquoi les paysans labourent : ils retournent la terre, pour l'ouvrir, pour que l'eau pénètre et donne à la terre de porter fruits. C'est cela la pénitence : travailler son cœur pour l'ouvrir au don d'amour du Seigneur, à son pardon. Et, à nouveau, je serai capable d'aimer.

Mais cet acte intérieur n'est pas un acte seulement « intérieur », subjectif. Il implique un véritable examen de sa vie. Cet « examen », c'est l'examen de conscience, qui n'est pas, bien entendu, l'examen de la conscience, mais par la conscience. Et la conscience, qui est, donc, l'instrument de l'examen, doit être éclairée. Par quoi ? Par la Parole de Dieu ! Le plus honnêtement possible, je vais donc examiner ma vie à la lumière de la Parole de Dieu et c'est ainsi que je vais découvrir mon péché dans sa réalité, concrète, dans sa réalité « objective ». Et c'est cela qui sera dit au prêtre.

On parle d'« aveu ». Le mot est ambigu. Il a des connotations judiciaires trop lourdes. On n'est pas devant le prêtre comme on avoue devant le juge d'instruction ! L'antiquité chrétienne utilisait le terme d'exomologèse, que traduit bien le mot français « confession ». Il s'agit de dire son

**Presbytère : 28, rue Carreterie - Avignon**

**Tél : 04 90 82 10 56**

**[intramurosavignon@diocese-avignon.fr](mailto:intramurosavignon@diocese-avignon.fr)**

**site internet : <https://www.avignon-intramuros.paroisse84.fr/>**

**Permanence**

**du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00**

**Prêtres au service des paroisses :**

♦ **Curé & Recteur : Père Frédéric BEAU**

**Tel : 04 90 82 10 56**

**(St-Agricol : 06 95 43 25 78)**

**Mail : [frederic.beau.rouy@orange.fr](mailto:frederic.beau.rouy@orange.fr)**

♦ **Vicaires :**

**Père Bebe Anderson RAMANANDRAZANA**

**Tel : 07 68 32 08 86**

**Mail : [bebe.ander@yahoo.com](mailto:bebe.ander@yahoo.com)**

**Père Benoît TARTANSON**

**Tel : 04 90 82 10 56**

**Mail :**

**[benoit.tartanson@diocese-avignon.fr](mailto:benoit.tartanson@diocese-avignon.fr)**

♦ **Vice recteur de la Cathédrale**

**& Prêtre auxiliaire :**

**Père François-Marie FEVE**

**Tel : 06 87 60 26 61**

**Mail : [fmfeve@gmail.com](mailto:fmfeve@gmail.com)**

**Pénitents Gris : (rite extraordinaire)**

**Abbé François CADJET Tel : 06 60 61 74 80**

**Mail : [fcadjet@wanadoo.fr](mailto:fcadjet@wanadoo.fr)**

.../...

.../... péché, non pas, pour ainsi dire, à l'état brut, et pour s'accabler, mais en le reliant au regret et au désir du pardon. Fondamentalement, la confession s'adresse à Dieu et d'ailleurs aujourd'hui il y a des chrétiens, liés à certains mouvements de renouveau, qui disent leurs péchés en les priant, en s'adressant à Dieu. En tant que confesseur, en écoutant cela, je ne sens pas mis sur la touche ! Tout au contraire, je m'associe au pénitent, à sa prière et je prie le Seigneur pour lui. C'est d'ailleurs là, quelle que soit la forme de la confession, le premier rôle du confesseur : prier pour le pénitent.

Le confesseur, qui a écouté attentivement la confession du pénitent, est amené à donner un enseignement, souvent des conseils, des encouragements. Mais, s'il pose des questions, et il vaut mieux qu'il ne le fasse pas, il doit le faire avec beaucoup de délicatesse et de discrétion. En aucune manière, il ne doit chercher à « savoir ». Contraindre le pénitent à dire ce qu'il ne dit pas spontanément serait une très grave faute de la part du confesseur. En fait, **le pénitent est le maître de l'aveu**. C'est lui qui se confesse. Il n'y a pas en face de lui quelqu'un pour le faire avouer !

Il est bon qu'après l'aveu, il y ait un temps de prière. Il peut prendre des formes différentes. Ce peut être le traditionnel acte de contrition, mais je préfère nettement, le *Notre Père*. Personnellement, un temps de silence me paraît indispensable : après l'aveu et avant le *Notre Père*. Cela donne beaucoup de vérité à la démarche et associe fortement la prière du pénitent et celle du prêtre pour lui. Puis vient le moment es-

sentiel de la Réconciliation. Mais, je reviens sur la pénitence.

J'ai dit que la pénitence ne devait pas être seulement 'affective'. Elle est un acte du cœur qui regrette le péché et exprime la demande de pardon. Mais, s'il en est vraiment ainsi la pénitence va se produire en actes, en actes « pénitentiels ».

Je l'ai déjà dite et je le répète : il nous faut retrouver ce temps de la pénitence, qui précède le temps de la confession et du pardon. Il faut cesser d'aller se confesser la fleur à la bouche ! Avant la confession au prêtre, il convient d'avoir examiné sa vie en conscience et déjà produit des actes concrets de conversion, qui expriment la pénitence, le regret du péché et le désir du pardon. En amont de la confession, il importe que la pénitence ait déjà travaillé mon cœur à recevoir le pardon. *P. Doumas*



**La Web TV du diocèse évolue** : il y a 5 ans, au début du Covid, le diocèse a lancé en ligne

une série pour faire entendre la Parole de Dieu et des méditations de la Parole sur la Web TV du diocèse avec l'évêque et petit à petit plusieurs prêtres du diocèse se sont engagés dans ce travail.

Aujourd'hui, ce parcours touche à sa fin et pour garder cette essence de la Parole de Dieu comme identité de la chaîne, après 5 ans d'enregistrements de médiations de la Parole de Dieu (*encore merci à chaque prêtre qui a pris le temps de ce travail !*), un nouveau parcours de lecture de la Bible est enregistré et diffusé avec plusieurs lecteurs : prêtres, laïcs, personnes consacrées. C'est une lecture intégrale de la Bible sur

une année qui est enregistrée et diffusée. Ce parcours a démarré la veille de l'entrée en Carême cette année, le mardi 4 mars à 20h. Bonne découverte !



## Musique Sacrée & Orgue en Avignon

Le samedi 29 mars à  
17h00 à la Métropole  
Notre-Dame-des-Doms

Dans le cadre des Musiques Spirituelles du Soir, un concert pour chœur, ensemble instrumental et orgue :

- ♦ des pièces de musique italienne pour orgue des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles
- ♦ des pièces vocales a capella
- ♦ et le **Stabat Mater** de Antonio Caldara pour chœur, ensemble instrumental et orgue

avec le Chœur Homilius; Cordelia Palm, violon ; Bo Xang, violon ; Fabrice Durand, alto ; Louise Rosbach, violoncelle ; Michael Stoddart, orgue ; Sébastien Di Mayo, direction.



## Jubilé des Jeunes

Cette année jubilaire, le pape François invite les jeunes de 18 à 35 ans à venir à Rome du 27 juillet au 4 août. Au programme : rencontre avec le pape, passage des portes saintes et la canonisation de Pier Giorgio Frassati. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 20 mars**, ne manquez pas cette chance unique ! [jubileavecavignon2025-rome.venio.fr](http://jubileavecavignon2025-rome.venio.fr).

Coût du pèlerinage : 505 euros. Pour aider les pèlerins : chèque à l'ordre AD Pastorale des jeunes à renvoyer à Service diocésain de la pastorale des jeunes et de vocations, 31, rue Paul Manivet – 84000 Avignon. Pour un don nécessitant un reçu fiscal, merci de nous contacter : [jeunes-vocations@diocese-avignon.fr](mailto:jeunes-vocations@diocese-avignon.fr)

**Samedi 24 mai**

Journée paroissiale au sanctuaire  
**Notre-Dame de Grâce**  
(Rochefort du Gard)

**2<sup>ème</sup> édition du festival SACREE PAROLE – PAROLES SACREES du 30 mars au 6 avril 2025**

**Faire découvrir ou redécouvrir** des spectacles thématiques originaux. Cette 2<sup>ème</sup> édition est placée sous le signe de la rencontre et du dialogue avec tous ceux qui sont en quête de sens et cherchent des réponses. Nous convions le public « chrétien ou profane » à venir nous rejoindre afin qu'ensemble, nous puissions dans le respect et la bienveillance réciproque nous retrouver pour dialoguer.

**Dimanche 30 mars, 15h30**, chapelle de l'Oratoire : *saint Augustin, dialogue avec Dieu*. Interprète Brigitte Fossey accompagnée au violoncelle par Michel Baldo, .

**Lundi 31 mars, 19h00**, chapelle de l'Oratoire : *L'Analphabète* d'Agota Kristof.

**Mardi 1<sup>er</sup> avril, 19h00**, chapelle de l'Oratoire : *Au nom du Père ou l'audace de la Vérité*. Avant-première, création.

**Mercredi 2 avril, 19h30**, église St-Ruf : *L'Analphabète* d'Agota Kristof.

**Jeudi 3 avril, 19h00**, église St-Ruf : *Pardon ?* de et avec Laurent Martinez,

**Vendredi 4 avril, 19h30**, chapelle de l'Oratoire : *Cet amour qui manque à tout amour* de Christian Bobin.

**Samedi 5 avril, 15h00**, chapelle de l'Oratoire & **Dimanche 6 avril, 16h00**, église St-Ruf : *JOB ou l'errance du juste* ; adaptation de Serge Sarkissian.

## CALENDRIER

### Dimanche 16 mars

#### 2<sup>ème</sup> dimanche de Carême

9h30 : Messe à Saint-Pierre

*Int. famille Brahim-Zastawnik (+)*

10h30 : Messe à Saint-Agricol

11h00 : Messe à Saint-Symphorien

*Int. Sœur Marie-Dominique MABY*

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

18h30 : Messe à Saint-Pierre

### Lundi 17 mars st Patrick, évêque

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

### Mardi 18 février st Cyrille de Jérusalem

#### Évêque & docteur de l'Église

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

12h15 : Messe à Saint-Pierre

*Int. Pierre LACAILLE (+) (1er anniversaire)*

18h30 : Messe à Saint-Agricol

19h30 : Lectio Divina œcuménique sur l'Évangile du dimanche à l'espace St-Agricol

(9 rue Porte-Evêque)

### Mercredi 19 mars st Joseph

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

10h45 : Messe aux Jardins d'Avenie

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h00 : chorale paroissiale au presbytère

St-Symphorien (entrée 15 rue Louis Pasteur)

18h30 : Messe à Saint-Agricol

### Jeudi 20 mars

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

17h00 : Messe à Saint-Didier

18h00 : temps de réflexion & d'échange pour le Carême au presbytère de St-Symphorien (entrée 15 rue Louis Pasteur)

18h30 : Messe à Saint-Agricol

### Vendredi 21 mars jour d'abstinence

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

### Samedi 22 mars

8h30 : Messe à St-Symphorien

*Int. Sœur Marie-Dominique MABY*

12h15 : Messe à Saint-Pierre

17h00 : Messe à Saint-Didier

(1<sup>ère</sup> Messe du dimanche)

### Dimanche 23 mars

#### 3<sup>ème</sup> dimanche de Carême

9h30 : Messe à Saint-Pierre

*Int. Nordine (vivant)*

10h30 : Messe à Saint-Agricol

11h00 : Messe à Saint-Symphorien

*Int. Sœur Marie-Dominique MABY*

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

18h30 : Messe à Saint-Pierre

## BASILIQUE SAINT-PIERRE

**Horaires d'ouverture :**

**du lundi au samedi inclus :**

matin : 10h00 - 13h00 (fermée le jeudi matin)

après-midi : 14h30 - 17h00

**Dimanche :** matin : 9h00 - 10h30

après-midi : Basilique fermée

**Messes : du lundi au mercredi**

**& vendredi - samedi : 12h15**

**Dimanche : 9h30 et 18h30**

**Confessions & Adoration du Saint-Sacrement :**  
**du lundi au mercredi**

**& vendredi - samedi : de 10h00 à 12h00**

**Chapelet & litanies de la Ste Vierge : lundi à 15h00**

## COLLÉGIALE SAINT-DIDIER

**Horaires d'ouverture :**

**du lundi au samedi :**

matin : 9h00 à 12h00 après-midi : 14h00 à 17h30

**Dimanche : collégiale fermée**

**Messes : Jeudi : 17h00**

**Samedi (1<sup>ère</sup> Messe du dimanche) : 17h00**

**Confessions : à la demande**

## ÉGLISE SAINT-SYMPHORIEN

**Horaires d'ouverture :**

**du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00**

**Dimanche : 9h30 - 12h (fermée l'après-midi)**

**Messes : samedi : 8h30**

**dimanche : 11h00**

**Confessions : à la demande.**

**Laudes : 8h10 du lundi au samedi**

## COLLÉGIALE SAINT-AGRICOL

**Messes : du lundi au vendredi : 18h30**

**dimanche : 10h30**

**Adoration du Saint Sacrement :**

**du lundi au vendredi : 17h30 à 18h30**

**Confessions : à la demande**

**Chapelet pour la paix : mercredi à 19h00**

## ÉGLISE SAINT-JOSEPH (île de la Barthelasse)

**Messes : 1<sup>er</sup> Dimanche du mois & fêtes à 9h00**

## CATHÉDRALE-BASILIQUE NOTRE-DAME DES DOMS

**Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche**

**de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 17h00**

**Messes : mardi au vendredi : 7h30**

**dimanche : 11h00**

## CHAPELLE DES FRANCISCAINS (rue d'Annelle)

**Prière des Mères : jeudi à 15h30**

**Chapelet pour les Vocations : jeudi à 16h30**

## CHAPELLE SAINT-LOUIS (rue Portail Boquier)

**Chapelet des hommes : jeudi à 18h00**

## CHAPELLE DES PÉNITENTS GRIS (rue des Teinturiers)

**Dimanche : Messe à 10h30 (rite extraordinaire)**